



PROCÈS-VERBAL
13 janvier 2020

À une séance du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 13 janvier 2020 à 19h30 et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Carol-Sue Ash, Myriam Cabane, Monique Côté, messieurs les conseillers Daniel Bock, Tommy Desjardins et Jean-Paul Rouleau, formant quorum sous la présidence du maire François Gauthier.

Monsieur Daniel Charette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présent.

1-Présence et quorum

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 20,03 heures par Monsieur François Gauthier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix.

2-Adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour
2020-01 #08

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

3- Adoption des procès-verbaux

3.1

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 2 décembre 2019
2020-01 #09

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019 soit adopté tel que déposé.

Adoptée

4- Période de questions portant exclusivement sur les sujets
mentionnés à l'ordre du jour (15 minutes maximum)

5- RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES COMITÉS

6- FINANCES ET ADMINISTRATION

6.1

Approbation des comptes à payer
2020-01# 10

Il est proposé par Carol-Sue Ash
Et résolu

Que les prélèvements automatiques au montant de 50 764,57 \$ et les chèques numéros 10281 à 10334 totalisant un montant de 85 114,33 \$ du mois de décembre 2019, pour un total de 135 878,90 \$ soient approuvés, certains annulés.

Adoptée



N° de résolution
ou annotation

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, directeur général et secrétaire trésorier par intérim certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.


Daniel Charette

Directeur général et secrétaire trésorier par intérim

Représentant autorisé pour les services de revenu Québec

6.2

2020-01#11

Attendu qu'il y a lieu de nommer un ou des représentants pour les services de revenu Québec et les services de ClicSécur.

Il est proposé par : Monique Côté

Et résolu que monsieur Daniel Charette directeur général et secrétaire trésorier par intérim ainsi que madame Gisèle Prévost adjointe administrative soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, les documents requis pour les services de clicSécur et généralement, à faire tout ce qu'il (elle) jugera utile et nécessaire à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

7- TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE

7.1

Embauche d'un employé pour les travaux publics cueillette des ordures et recyclage

2020-01#12

Attendu la nécessité d'embaucher un employé pour le service de cueillette des ordures et du recyclage

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Daniel Bock

Et résolu

Que monsieur Jacey Forget soit embauché à titre de journalier pour la cueillette des ordures et du recyclage ainsi que tous autres tâches selon les termes convenus avec ce dernier.

Adopté à l'unanimité

7.2

Embauche d'un préposé à la patinoire

2020-01#13

CONSIDÉRANT QUE le poste de préposé à l'entretien de la patinoire a été affiché.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une candidature

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Tommy Desjardins

Et résolu



Que monsieur Shawn Renière soit embauché à titre de préposé à l'entretien de la patinoire ainsi que tous autres tâches selon les termes convenus avec ce dernier.

Adopté à l'unanimité

7.3

Bail de location école de Pompier

2020-01#14

ATTENDU la proposition de la MRC de Papineau de louer un local de l'école pour la formation des pompiers, moyennant un loyer annuel de 3 000\$, payable au montant de versements mensuels, égaux et consécutifs de 250\$, payables le 15^e jour de chaque mois;

ATTENDU que le prix total du loyer est pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2020;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

D'accepter le bail tel que le projet proposé;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier et directeur général par intérim, François Gauthier et Daniel Charette, puissent signer le bail préparé par la MRC de Papineau;

Adoptée à l'unanimité.

7.4

Nettoyage du système d'aération centre communautaire

2020-01#15

Considérant que le conseil municipal désire faire nettoyer le système d'aération du centre communautaire

Considérant qu'il y a eu des demandes de soumissions

Considérant que la municipalité a reçu seulement une soumission

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Jean-Paul Rouleau

Et résolu

Que le nettoyage du système de ventilation du centre communautaire soit attribué à la firme HydroKleen au montant de 1649.91 plus taxes tel que présenté dans l'offre de service du 31/10/2019 et révisé le 09/01/2020

Adoptée

8- Urbanisme et développement du territoire

9- Développement économique et communautaire

9.1

Don à Centraide Outaouais

2020-01#16

Considérant que la municipalité a reçu une demande de commandite de Centraide Outaouais

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Tommy Desjardins

Que la municipalité accorde un don \$ 150.00 à Centraide Outaouais

Adopté



N° de résolution
ou annotation

9.2

Résidence le Monarque participation financière 2020-01#17

Considérant que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la résidence le Monarque

Considérant que le conseil a rencontré madame Manon Cardinal Directrice générale et Coordinatrice des soins et des bénévoles

Considérant que la résidence le Monarque est une maison de soins palliatifs et désire construire une nouvelle résidence

EN CONSEQUENCE, il est proposé par : Jean-Paul Rouleau

Que le conseil municipal appui le projet de la résidence Le Monarque pour un montant de \$ 3500.00 pour l'année en cours et renouvelable sur demande de la résidence le Monarque pour les années suivantes

Adopté

9.3

Résolution d'appui programme MADA 2020-01#18

SECRETARIAT AUX AÎNÉS - PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (VOLET 2) – SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS

ATTENDU l'adoption de la politique familiale et des aînés de la MRC de Papineau prévue lors de l'assemblée du Conseil des maires du 18 décembre 2019 ;

ATTENDU qu'en adoptant une Politique familiale et des aînés, la MRC de Papineau souhaite améliorer la qualité de vie de la population sur son territoire;

ATTENDU l'appel de projets du Secrétariat aux aînés dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (volet 2) – soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur des aînés se terminant le 11 décembre 2019;

ATTENDU que dans le cadre de ce programme, il est possible d'obtenir une aide financière représentant 50% des dépenses admissibles jusqu'à concurrence du montant maximal prévu pour le projet soit un total de 75 000 \$ sur 36 mois;

ATTENDU l'embauche d'une ressource humaine dédiée à la mise en œuvre des plans d'action MADA est ressortie prioritaire lors de la consultation publique dans le cadre d'une mobilisation de la Table de développement social Papineau tenue le 18 novembre 2018 et que cette initiative figure au plan d'action 2020-2024 de la politique familiale et des aînés de la MRC de Papineau;

ATTENDU que la MRC, en collaboration avec la Table de développement social Papineau et le Comité régional du 3^e Âge, assurera la coordination des travaux;

ATTENDU que les municipalités suivantes participent à la demande collective car elles ont des plans d'action MADA à jour et qu'elles pourront bénéficier des services de cette ressources humaines : Boileau, Bowman, Chénéville, Duhamel, Fassett, Lac-des-Pages, Lac Simon, Montebello, Montpellier, Namur, Notre-Dame-de-Bonsecours, Notre-Dame-de-la-



Paix, Papineauville Plaisance, Ripon, Saint-André-Avellin, St-Émile-de-Suffolk, Thurso et Val-des-Bois;

Il est proposé par : Myriam Cabana
et résolu unanimement

QUE : Le Conseil municipal accepte que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix participe à cette demande collective ;

ET QUE : Le secrétaire-trésorier et directeur général soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.
Adoptée.

10- LOISIRS ET CULTURE

10.1

Ski de fond montagne noire 2020-01#19

Considérant que le conseil a reçu l'information du descriptif de ski de la montagne noire

EN CONSEQUENCE, il est proposé par : Tommy Desjardins

Et Résolu que le conseil désire s'inscrire pour la saison 2019-2020 au montant \$500.00 pour le projet de partenariat avec la Corporation des loisirs Papineau afin de permettre aux citoyens de Notre-Dame de la Paix de profiter des installations des ski de fond et le prêt de matériel de ski de fond gratuitement

Adopté

11- DIVERS

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 2020-01# 20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Monique Côté

Et résolu

Que la présente séance soit levée.

Adoptée

Daniel Charette
Directeur général et
Secrétaire-trésorier par intérim

François Gauthier
Maire



N° de résolution
ou annotation